

Salaire et frais du président et chef de la direction – 2e trimestre 2024-2025

Salaire, indemnités et allocations annuelles (2024-2025)

- Le salaire, les indemnités et les allocations annuelles du président et chef de la direction de la SQDC sont établis selon le décret gouvernemental 164-2019, daté du 27 février 2019.

• [Lien vers le décret](#)

Frais liés au déplacement

- 2e trimestre 2024-2025 (du 23 juin au 14 septembre 2024 selon les périodes comptables de la SQDC)

Frais de déplacement au Québec*

Description	Date	Hébergement	Repas	Transport
Étude des crédits (Québec)	2024-04-23 au 2024-04-24	211,80 \$	490,09 \$	17,22 \$
Tournée de succursales (Mauricie et Lanaudière)	2024-05-09 au 2024-05-10	154,70 \$		2,75 \$
Tournée de succursales (Laurentides et Outaouais)	2024-05-30 au 2024-05-31	213,61 \$		
Tournée de succursales (Québec)	2024-06-13 au 2024-06-14	255,86 \$		25,82 \$
Tournée de succursales (Chaudières-Appalaches)	2024-08-12 au 2024-08-14	333,56 \$		

*Il s'agit des frais qui ont été comptabilisés au cours de cette période comptable.

Frais de fonction*

- 2e trimestre 2024-2025 (du 23 juin au 14 septembre 2024 selon les périodes comptables de la SQDC)

Description	Date	Coût
Frais de repas dans le cadre de ses fonctions et réunions internes		
Repas pour réunion interne ou représentation avec invités	2024-07-13	68,93 \$
Repas pour réunion interne ou représentation avec invités	2024-07-20	75,56 \$

*Il s'agit des frais qui ont été comptabilisés au cours de cette période comptable.

Véhicule de fonction*

- 2e trimestre 2024-2025 (du 23 juin au 14 septembre 2024 selon les périodes comptables de la SQDC)

Description	Essence	Entretien	Location
Véhicule	680,77 \$	175,00 \$	6 706,77 \$

*Il s'agit des frais qui ont été comptabilisés au cours de cette période comptable.